Verbum XXIX, 2007, 3-4

PETIT ET *PEU* EN ANCIEN ET MOYEN FRANÇAIS

Daniéla CAPIN
Université de Strasbourg
EA 1339 LiLPa-*Scolia*

RÉSUMÉ

Dans le groupe des langues romanes le français occupe une place spécifique : exception faite du roumain, c'est la seule langue romane nationale qui ait connu, dès les premiers textes, non pas un, mais deux quantifieurs-intensifieurs de faible degré et de petite quantité - (un) petit *et* (un) peu. *Le présent article retrace l'histoire du quantifieur-intensifieur* (un) petit *à travers une étude minutieuse de bases textuelles regroupées en trois périodes : 10e - 13e, 13e - 15e, et 15e -16e. Il propose une explication des causes du recul de* petit *et du maintien de* peu *dans la langue. A la lumière de ces faits, l'évolution de* petit *ne doit pas être considérée comme un phénomène isolé. Elle s'inscrit dans une évolution plus profonde qui aboutit à la catégorisation d'éléments polyvalents et leur transformation en éléments monofonctionnels, dans une évolution qui introduit au sein d'une langue des distinctions sur le plan du référent grammatical.*

ABSTRACT

Among the Romance languages the French has a specific place: with the exception of the Rumanian, it's the only national Romance language that uses since the beginning two quantifiers indicating the small quantity: (un) petit, "(a) little" *and* (un) peu, "not much". *Taking into account a large database of texts divided into three periods: 10th -13th, 13th -15th and 15th -16th c., the present article tries to relate the history of* petit*; to explain why it disappeared as a quantifier on behalf of* peu. *In view of the results, the evolution of* petit *should not be considered as a single phenomenon but as part of a deeper, more profound evolution based on categorization that tries to reduce the number of too general-purpose tools by introducing grammatical reference in language.*

Dès les premiers textes et jusqu'au 16e s. environ, *peu* et *petit*, et, respectivement, *un peu* et *un petit* sont en concurrence lorsqu'il s'agit d'exprimer la petite quantité et le faible degré. Entre le 13e s. et le début du 16e s., une série de modifications conduisent au changement de statut de *petit* et à

son remplacement progressif dans ses emplois de quantifieur-intensifieur par *peu*, l'autre terme avec lequel il fonctionne en variation et dont les emplois vont croître à ses dépens. *Petit* ne conserve actuellement, exception faite de la locution adverbiale *petit à petit* (rarement *en petit*, "de manière semblable, mais dans des dimensions inférieures", *TLF*[1]) que ses emplois d'adjectif. Pourquoi ce recul ? Peut-on en décrire les étapes et expliquer la perte d'une partie des capacités morphosyntaxiques de *petit* ? Cette étude tentera de répondre à ces questions, de proposer une explication qui met en relation plusieurs phénomènes et de montrer que le concept de "réanalyse" est parfaitement adéquat pour rendre compte de ce repli. On désignera par "réanalyse" le résultat d'une réinterprétation syntaxique d'un même élément : sans modifier sa structure à la surface, celui-ci est interprété syntaxiquement de façon différente ; suite à cela, sa nature grammaticale peut être amenée à changer. C'est ce qui s'est passé pour *petit* qui, à l'origine, avait un double statut : d'une part, celui d'adjectif ; d'autre part, celui d'intensifieur-quantifieur pouvant se combiner avec un verbe, avec un nom, avec un adjectif ou un adverbe. Au début du 16e s., ce double statut est déjà modifié et les emplois majoritaires sont ceux d'adjectif.

Deux constats ont présidé à cette étude. Le premier est lié aux récents acquis de la linguistique diachronique dans le domaine de la quantification ; le second – aux difficultés rencontrées dans les travaux pratiques avec les étudiants : si toute personne peut reconnaître intuitivement l'expression de la petite quantité dans les phrases sous (1) :

(1) *Merlin, tu amas moult mon pere et moult li fus loiaus, et il ne t'amoit mie petit.* (*Suite Roman de Merlin,* éd. Roussineau, §21, 3)
Et quant cil voit le chevalier armé qui le manace, il tourne en fuies et se fiert en la forest […] et aussi font li autre, qui n'avoient pas petit de paour dou chevalier armé. (*ibid.,* §50,10)

l'identification et la catégorisation de la forme, la délimitation de sa portée et le renvoi à des phénomènes similaires sont moins évidents. Ainsi, *petit* est souvent apparenté à ces adjectifs en fonction adverbiale qui prolifèrent dans la langue du 16e s.[2] et dont on retrouve les traces dans des expressions comme *chanter faux* ou les plus récentes *manger japonais*, *rouler français* ou *rouler différent*, mot d'ordre du salon de l'automobile de Francfort. Si l'on se place du côté du résultat, cette affirmation n'est pas entièrement fausse, et, si l'on regarde du côté des anciens dictionnaires, on verra qu'ils entretiennent le même flou[3]. Cependant, elle nécessite des rectifications chronologiques et un point de départ beaucoup plus précis.

---

1 À cela, il faut rajouter un exemple de *un petit* dans le même *TLF* : "Je me méfierais un petit !" (Ponchon, *Muse Cabaret*, 1920, 137), sans oublier des expressions comme *écrire petit, (pré)voir petit, faire petit.*

2 Entre autres sous la pressante invitation de Du Bellay (1549, 160) : "Uses donques hardiment des noms pour les adverbes, comme *ils combattent obstinez* pour *obstineement*, *il vole leger* pour *legerement.*" Malherbe réagit contre cet usage et, plus tard, les Précieuses iront jusqu'à abuser des formes en *-ment*.

3 Ainsi, dans le *Dictionnaire de La Curne* (1875, 279), t. 8, on peut lire : "4° Le mot

Le peu d'informations sur *petit* dans les manuels d'ancien français est, en partie, tributaire de ces difficultés. Seuls trois ouvrages l'analysent : la *Syntaxe d'ancien français* de Ménard, l'*Histoire de la langue française aux XIV*e *et XV*e *siècles* de Marchello-Nizia, et, surtout, la *Grammaire nouvelle de l'Ancien français* de Buridant. Pour ce qui est des étapes ultérieures, la *Syntaxe du Moyen Français* mentionne *petit* en tant que "quantifiant indéfini" et "complément adverbial de faible degré" ; les études diachroniques consacrées aux 16e, 17e et 18e s.[4] ne lui accordent pas de place dans leurs inventaires, exception faite de la *Syntaxe française du XVII*e *siècle* de Haase.

Si l'on regarde du côté des grammaires anciennes, on trouvera peu d'indications : dans un chapitre consacré aux adverbes de quantité, Palsgrave mentionne *peu*[5], sans évoquer *petit*. En revanche, la prise de conscience est meilleure pendant les siècles suivants : la moitié des grammairiens et Remarqueurs du 16e au 18e s. intègrent *petit* dans leurs listes d'adverbes de quantité[6]. En parallèle, la place que lui accordent les dictionnaires augmente progressivement[7]. Nous verrons si ces ouvrages traduisent l'incontestable vigueur des emplois de *petit* ou s'ils obéissent à une prescription normative qui tend à maintenir comme "vivants" des emplois désormais obsolètes.

1. LA SITUATION DANS LES AUTRES LANGUES

Exception faite du roumain qui utilise un dérivé de *petit* - *puţin*, à côté de *un pic*[8], la majorité des langues romanes ne l'a jamais connu[9] et utilise les continuateurs du latin *paucu* ; en revanche, l'anglais (*little*) et les langues slaves (*malo, malko*) l'utilisent :

(2) **espagnol** : *Entiende poco. Entiende un poco. Tenemos poco tiempo. Hay poca gente. Poco inteligente. Un poco despuès. Poco a poco.*

italien : *Capisce poco. Capisce un poco. Abbiamo poco tempo. Ha poca gente. Poco intelligente. Un poco / un po' dopo. A poco a poco.*

---

petit s'employoit absolument. Alors on faisoit ellipse du substantif qu'indiquoit le sens de la phrase. De là "attendre un petit", c'est-à-dire un petit moment".

4 Respectivement, les travaux de Fragonard et Kotler, Sancier-Château, Séguin, Spillebout.

5 Cf. Palsgrave (1530, 528-529).

6 Sylvius, Estienne, Oudin, mais il n'est pas répertorié chez Vaugelas, Maupas, Régnier-Desmarais. Oudin (1963, 279) ira jusqu'à des commentaires métalinguistiques et critiquera l'usage de *petit* comme étant dialectal.

7 Cf. le *Dictionnaire de l'Académie française*, *Le Richelet*. Le dictionnaire de Furetière consacre 7 pages à l'adverbe *un petit*.

8 Le premier employé dans un registre normal, le second dans un registre courant (Densusianu, 1938, 256).

9 Il s'agit des principales langues nationales, comme on peut le voir dans les différentes grammaires historiques citées dans la bibliographie, mais la situation est parfois différente dans les dialectes. Ainsi, Rohlfs (1956-1961, 2, 349) signale des expressions comme *leggi picco e vedi picca*, continuateurs de l'adjectif *piccolo* dans les dialectes de la Terre d'Otranto.

anglais : **He understands little. He understands a little/a bit. We have little time. There is few people. *Little intelligent. A little after. Little by little.*

russe : *On malo / malenko ponimaet. On nemnojko ponimaet. U nas malo vremia. Malo lioudei. *Ne otchen umnoi. Vskore posle. Malo-pomalo.*

bulgare : *Malko razbira. Razbira savsem/mnogo malko. Imame malko vreme. Malko hora. *Malko umen. / Ne mnogo umen. Malko sled tova. Malko po malko.*

2. L'ORIGINE LATINE

L'expression du faible degré et de la quantité peu élevée est partagée en latin classique par trois formes dérivant du même radical : *paucus, paulus* et *parvus*. *Paucus* reste adjectif pendant la période classique[10]. Les neutres de *paulus* et *parvus*, essentiellement à l'accusatif, parfois au génitif et à l'ablatif sont utlisés comme adverbes, selon un procédé expérimenté dans la langue classique et dont la fortune sera considérable dans la langue tardive : *paulum requiescere*, "se reposer un peu" ; *post paulum*, "un peu après" ; *parvi aestimare*, "estimer peu" ; *parvi esse*, "avoir peu de valeur" ; *parvo post*, "peu après"[11].

En latin tardif, la tendance est inversée : en fonction adverbiale, le neutre de *paucum* est nettement plus utilisé que les neutres des deux autres adjectifs. Avec le changement de statut de la langue et la propension à utiliser des formes plus expressives, la série des adjectifs se voit complétée par **pitinnus*, un continuateur expressif de deux termes du latin classique : *pisinnus* (désignant "marmot" en tant que substantif et "petit" lorsqu'il est adjectif) et *pusillus* ("tout petit", diminutif du substantif masculin *pusus*, "petit garçon"). L'adjectif **pitinnus*, en passant par *pitsinnus*[12], ensuite par *pititus* serait à l'origine de *pettitus*, et, finalement, de *petit*. En se référant à Väänänen (1981, 157-158), on peut faire l'hypothèse qu'en reproduisant le même mode d'emploi que le latin classique, le latin tardif aurait fait de l'adjectif neutre *pettitum* un adverbe pour désigner la faible quantité / le faible degré ; cet adverbe serait venu concurrencer *paucum*.

3. L'ANCIEN FRANÇAIS

En ancien français, trois séries de formes de taille inégale servent à exprimer la petite quantité et la faible intensité : d'une part, la série dérivant

---

10 Les formes substantivées plurielles *pauci (pauci de nostris)* et *pauca (pauca respondere)* sont d'usage limité en latin classique.

11 Les spécialistes signalent des formes génitives et ablatives particulièrement fréquentes chez Cicéron.

12 Selon Allières (2001, 141), on relève le substantif *pitzinnina* dans les catacombes de Rome. Le roumain *puţin* est probablement le résultat de *pitsinnus* croisé avec *pusillus*. En sarde, *pittsinnu* note le "jeune garçon".

de *aliquis* (et dont les aboutissants sont *aucun, auques, auquant*), d'autre part, l'aboutissant de *paucum* et, enfin, *petit*[13].

Si l'origine de *peu* fait l'objet d'unanimité, celle-ci n'est pas acquise lorsque l'on touche à ses graphies. On en dénombre au moins 6 : *poi, pou, pau, po, poc, peu* et leur explication phonétique pose toujours des problèmes. Ce n'est pas le cas pour *petit*. Le *Dictionnaire* de Godefroy donne à côté de la graphie *petit,* celle de *peti* (sans *t* final), mais nous ne l'avons pas trouvée dans nos bases de données. En revanche, on trouve *petitet*[14], *petiteur, petitece, petitement*. Bien sûr, l'adjectif est variable en cas, nombre et genre, mais aucune des formes fléchies n'est attestée en tant qu'intensifieur-quantifieur.

4. NATURE DU "CORPUS" DES TEXTES-TÉMOINS POUR L'ÉTUDE

Pour étudier l'évolution d'(*un*) *petit*, nous avons consulté tous les textes de la Base du Français Médiéval (BFM) et tous les textes du Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Nous avons eu recours également à des textes numérisés par l'(ancienne) équipe TELMOO de Limoges[15]. Suite à une première lecture et une analyse rapide préalable, nous avons établi trois périodes : du 10e au 13e s. ; du 13e au 15e s. ; et, enfin, du 15e au 16e s. Si les périodes ainsi délimitées sont à peu près équilibrées sur le plan quantitatif, elles sont très disparates sur le plan qualitatif. Néanmoins, cette première étape nous semblait obligatoire pour donner une esquisse des tendances à très grande échelle. Une future étape essaiera de resserrer la vérification, peut-être de configurer autrement le problème, en ne s'occupant que de quelques textes considérés comme des jalons essentiels dans l'évolution qui nous occupe ici.

5. PÉRIODE 1 : 10E – 13E

Dans tous les textes de la période, *peu, petit, un peu* et *un petit* coexistent et commutent sémantiquement et syntaxiquement. Témoins, les exemples suivants, (3) à (6), présentés par paires, pris dans la même œuvre :

(3) *Volcens n'ot soin de quant qu'il dit, molt l'en tochot al cuer petit, al demoisel trencha lo chief*. (*Eneas,* 1, 60)
Pou me toche au cuer dedanz. (*ibid,* 2, 78)

(4) *"Biaus filz, fait el, "tant mar vos oi, vostre vie a duré molt poi."* (*Eneas,* 2, 70)

---

13 *Ne … guère(s)* désigne également la petite quantité, mais nous le rangeons à part en tant que "concurrent mineur tardif", "prenant un sens temporel" (Buridant, 2000, 178). De la Chaussée (1977, 324-326) le dit du 13e s. Marchello-Nizia (1979, 240) indique sa faible fréquence dans la période étudiée.

14 Dans des proportions infimes par rapport à *petit :* dans les cinq œuvres étudiées de Chrétien de Troyes (*Erec, Cligès, Lancelot, Yvain* et *Perceval*) on ne trouve que 2 occurrences de *petitet* : *et les ialz un petitet oevre* (*Erec*) ; *un petitet desus l'eschine* (*Erec*).

15 La chanson de geste des *Aliscans* (12e s.), 15 chansons de Blondel de Nesle (1175-1210, éd. Pauphilet) et *Jehan et Blonde* (1230-1240).

“Amenai vos d’autre païs, nostre amor a petit duré, malvés garanz vos ai esté.” (*ibid.,* 1, 178)

(5) *“Seignur, fet il, a mei un petit m’entendez.”* (*Becket,* 16)

“Sire, fait il, un poi se vus plaist m’entendez.” (*ibid.,*160)

(6) *Poi valt honors, poi valt riquece qui l’use a duel et a tristece.* (*Eracle,* 110)

Qui tous jors trait paine et mesaise, petit li valt se grans honors. (*ibid.,* 112)

Qui plus est, *(un) peu* et *(un) petit* sont ambivalents sur le plan morphosyntaxique : ils peuvent porter aussi bien sur des constituants de premier niveau – le verbe et le nom, que sur ceux de second niveau – l’adjectif et l’adverbe. Mais, comme on le verra, de façon inégale. Le décompte total permet d’annoncer 302 occ. de formes contenant *petit* (*petit* et *un petit*) contre 332 contenant *peu* (*peu* et *un peu*). Seulement, si l’on écarte les 110 *petit* adjectif, qui se partagent entre 43 occ. en emploi substantivé (type *le petit*), 60 désignant l’adjectif et 7 pour *petit* attribut, la répartition est de 192 intensifieurs-quantifieurs du type *petit* contre 333 du type *peu* soit, en pourcentage, 36,5% de *(un) petit* contre 63,5% de *(un) peu.* Le tableau suivant permet de voir leur répartition exacte :

192 occ. *(UN) PETIT*			**333 occ. *(UN) PEU*[16]**		
Incidence	**Occ.**	**%**	**Incidence**	**Occ.**	**%**
+ Verbe	135	70,7 %	+ Verbe	141	42,4 %
+ Nom	29	15,2 %	+ Nom	88	26,4 %
+ Adverbe	1	0,5 %	+ Adverbe	11	3,3 %
+ Adjectif	2	0,6 %	+ Adjectif	11	3,3 %
Loc.[17]	25	13 %	Locutions	82	24,6 %

On voit bien que les cas où ils portent sur le verbe et le nom sont mieux attestés et que la concurrence entre les deux quantifieurs-intensifieurs s’exerce surtout dans le domaine des constituants de premier niveau.

La plus grande partie des formes attestées de *(un) petit* – 70,8%, plus de deux tiers – concernent le verbe ; sont à égalité les cas où il est incident à un nom ou fait partie d’une locution, respectivement 15,2% et 13%. Cette disparité est moins flagrante dans le cas de *(un) peu* : un peu moins de la moitié des formes attestées quantifient un verbe, un peu plus d’un tiers sont incidentes à un nom ou font partie d’une locution.

16 Pour la commodité, l’entrée est donnée avec la graphie moderne. Le chiffre indiqué tient compte des graphies suivantes : 1 occ. *pau*, 61 occ. *pou*, 192 *poi*, 17 *peu* et 62 *po* ; les emplois pronominalisés sont écartés.

17 Nous rangeons sous l’étiquette “locutions” des expressions du type : *se petit/peu non ; par molt petit/peu que ; po(u)r un petit/un peu que ; petit e(t) petit ; de petit/peu ; a (bien) petit/peu que* ; etc.

Quant aux faibles fréquences, elles méritent également un commentaire. Sur la totalité des textes de la période, un seul cas note *petit* en tant qu'intensifieur d'adverbe : il s'agit de *un petit ainz l'ore de nonne* (*Charrette*). Pour *petit* + adjectif (ou assimilé), la première occurrence relevée est *cil qui petit fu senez (Perceval),* soit un cas où l'interprétation adjectivale vient d'une opposition à "sage" et à "sagesse", fournis par le contexte, et où *senez* n'est pas à proprement parler un adjectif mais une forme verbale marquant l'accompli. Dans le cas de *peu*, les adjectifs "essentiels" sont plus nombreux : *po sagez* (*Yv.*), *poi vaillant* (*Becket*), *poi esforcié* (*Becket*), *un poi encline* (*Eracle*) ; *un poi morne* (*Eracle*) ; *poi nuble,* (*Eracle*) ; *poi sullens,* (*Eracle*) ; *pou cambré* (*Thebes*) ; *peu cointe* (3 occ.). Cela montre à l'évidence que, dès le début, on évite tout risque d'ambiguïté lorsqu'il faut intensifier un adjectif en dissociant les emplois adjectivaux de *petit* et ses emplois de quantifieur-intensifieur.

5.1. *(Un) Petit* + Verbe : des prémices de changement sont perceptibles à la surface des constructions, mais n'affectent pas leur contenu sémantique. Bien qu'il s'agisse de textes en vers où le mètre détermine l'agencement de la phrase, *(un) petit* est toujours contigu au verbe ou au groupe verbal mais de futures modifications relatives à sa place sont déjà perceptibles.

5.1.1. **Placé en tête d'énoncé, en position topicale**, et par conséquent, ayant potentiellement la capacité de porter sur l'ensemble du prédicat verbal, *petit* est rare. Pour la période étudiée, nous n'avons trouvé que (7) et des tours figés comme dans (8) :

(7) *Li vielle saut, l'uis a fermé, petit lor vaut le gaite longe qu'ils ont faite* (*Eracle,* 141)

(8) *Petit en fault que jou ne faiç morir de male mort tous ceus qui t'ont blamé a tort*. (*Eracle,* 57)

Si ces cas sont rares pour *petit*, cela veut dire que son incidence est déjà réduite essentiellement à un terme pour la synchronie observée.

5.1.2. *(Un) petit* + verbe conjugué à un temps simple : il peut occuper toutes les places, mais il est, majoritairement, antéposé et ceci, dans une proportion de 4:1 comme dans (9) :

(9) *… et Thideüs petit le doute …* (*Thebes,* 1794)

5.1.3. Avec **un verbe à l'impératif**, *un petit* peut occuper toutes les places :

(10) *Seignor baron, Un petit m'entendez !* (*Ami et Amile,* 3)

Or vos esforciés un petit, car, par cel Diu qui tos jors vit, il n'a en Rome demoiselle ne nule dame tant soit biele dont je n'abate bien l'orguel. (*Eracle,* 129)

Cependant, les emplois majoritaires sont les antéposés : pour la totalité des textes, le rapport entre les postposés et antéposés est de 1:2.

5.1.4. Lorsque **le V est à un temps composé**, *(un) petit* peut occuper toutes les places, comme on peut le voir à travers les exemples précités : (4) à (6)[18].

---

18 Nous nous bornons ici à faire un relevé des positions du quantifieur sans aborder

5.2. ***(Un) Petit*** **+ Adverbe**. Si des adverbes du type *moult* ou *trop* portent sur *(un) petit*, ils ne lui sont pas forcément contigus :

(11) *Molt l'en tochot al cuer petit…* (*Eneas,* 160)

Le même "procédé" est valable pour *peu* :

(12) *Mout cremez pou, fet il, le roi…* (*Thebes,* 124)

En revanche, lorsque *peu* et *petit* sont incidents à un adverbe, leur place semble déjà fixée : toutes les occurrences trouvées les notent immédiatement avant l'adverbe : *un petit ainz, un peu ainz, un peu loins, poi apres, poi devant, un poi einçois, un pou plus*.

5.3. ***(Un) Petit*** **+ Nom**. Dès les premiers textes, lorsque l'intensifieur-quantifieur *(un) petit* est incident à un nom, cette incidence est spécifiée par *de* ; l'ordre est essentiellement *(un) petit* + *de* + N, les éléments restant contigus :

(13) *Un petit de sa volenté Li faites, por l'amor de moi.* (*Bel Inc.,* 146)

Dans le cas de *peu*, en revanche, les fluctuations sont encore nombreuses :

- lorsque *peu* est incident à un N, sa portée n'est pas toujours spécifiée par *de*. On compte 27 cas sans *de,* comme :

(14) *Et sout bien que li reis le haï durement, E que mult poi ami ot a cel parlement* (*Becket*, 50)

Laienz entra Thomas od mult poi conpaignuns. (*ibid.,* 51)

- *de* peut être présent (matérialisé), mais la contrainte de contiguïté n'est pas observée :

(15) *Molt poi ot ja de mameletes La pucele sor les costés.* (*Er.,* 216)

… car de clarté aveit pou al moustier … (*Couronnement Louis,* 54)

5.4. L'adjectif ***petit.*** Les valeurs attestées de *petit* adjectif sont, essentiellement, celles d'un quantitatif : il forme un syntagme avec des N concrets du type : *enfant, doigt, rameau, château, fils, garçon, chien, pas*, etc. et évoque une quantité mesurable. Sur les 60 occurrences relevées, seulement 8 notent *petit* + N abstrait[19] (*petit païen, petit ome, petit message, petit exploit, petit conseil, petit don, petit service, petit sens*) et induisent une interprétation qualitative supplémentaire. En pourcentage, seulement 13% des occurrences de l'adjectif *petit* indiquent une qualité.

---

les effets sémantiques de la quantification et l'interprétation de structures qualifiées de Quantification à Distance - QAD (Obenauer, 1983, 66-67), comme celles qui ont été l'objet d'analyses très poussées en français moderne : *Il a vu peu de films policiers*. "une petite quantité" / *Il a peu vu de films policiers*. "pas souvent". Ce sera probablement l'objet d'une autre étude. Précisions également que le corpus n'offre pas d'exemples de verbes qualifiés par Bolinger comme étant des "verbes à degré" (Bolinger, 1972, 17) qui ont une interprétation intensive, acceptent un "intensifier… that scales a quality whether up or down or somewhere between the two."

19 Pour le classement, cf. Flaux et Van de Velde (2000, 29-32).

6. PÉRIODE 2 : 13^E - 15^E

(Un) petit et *(un) peu*[20] sont toujours en concurrence, témoin l'exemple suivant de *Berinus* où l'on voit, dans la même phrase *petit* et *peu* :

(16) *"Par foy, seigneur, cil qui vous a cy envoyé prise petit nous et noz sens et pou aconte a son avoir despendre, car je croy..."* (140)

Cependant, le tableau ci-dessous montre des proportions différentes de celles constatées pour la période précédente :

619 occ. *(UN) PETIT*			**1237 occ. *(UN) PEU*[21]**		
Incidence	**Occ.**	**%**	**Incidence**	**Occ.**	**%**
+ Verbe	356	57,5 %	+ Verbe	454	36,7 %
+ Nom	149	24%	+ Nom	465	37,5 %
+ Adverbe	33	5,3%	+ Adverbe	95	7,7%
+ Adjectif	21	3,4%	+ Adjectif	101	8,2%
Locutions	60	9,8%	Locutions	122	9,9%

On notera le maintien des emplois de *(un) petit* : il représentait, dans la période précédente, 36,5% des intensifieurs-quantifieurs utilisés ; ses attestations représentent maintenant 33,2%. Ceux de *peu* se maintiennent également et représentent 66,8%, contre 63,5% pour la période précédente. La disparité au sein des attestations de *(un) petit* constatée pour la période 1 fait place à une répartition plus fournie et plus équilibrée : même si la majorité des attestations continuent à quantifier un verbe (57,5%), les cas où il porte sur un nom (24%), un adverbe (5,3%) et un adjectif (3,4%) sont plus nombreux que ceux de la période précédente.

Ensuite, la lecture horizontale du tableau permet de noter que :

- lorsqu'il s'agit de quantifier un verbe, *(un) petit* commence à être moins utilisé que *(un) peu* (356 occ. contre 454 occ. de *(un) peu*, respectivement 43,9% et 56,1%) ; dans la période précédente, *petit* et *peu* étaient à égalité et représentaient, respectivement, 51% et 49%.

---

20 *Aucun, quelque* sont également présents devant *peu*, parfois devant *petit*.

21 Même raccourci que pour la période précédente : ont été étudiées 2035 occ. *peu*, 1050 *pou*, 17 *poi*, 161 *poy*, 511 *po*, 8 *pau* et 4 *peut*, livrées par la base du DMF. Toutes ces occurrences ont été l'objet de vérifications extrêmement scrupuleuses à cause des confusions possibles avec d'autres formes : les occurrences de *peu* demandaient à être dégrossies en particulier, car elles sont souvent confondues dans les textes avec les graphies des participes *pu* et *repu ; poi* et *poy* peuvent noter la P 1 du Passé Simple ; *poy* note également le substantif "poix" (3 occ.) ; *po* figure dans le Npr *saint Po* et *pau* indique la ville de Pau, etc. Nous avons vérifié également tous les emplois de *peut*, P3 du Présent, pour séparer les emplois correspondants au quantifieur, d'où les 4 occ. précitées. Les emplois pronominalisés ont été enlevés systématiquement des décomptes.

- lorsqu'il faut quantifier un nom, les textes de la période étudiée utilisent *peu* plutôt que *petit* (465 occ. en face de 149 occ., soit 75,7% et 24,3%) ; *peu* est donc presque trois fois plus utilisé que *petit* devant un N. La période précédente offrait le même rapport.

Petit étant plus fréquent avec un V et *peu* avec un N, il s'agirait alors d'emplois non-marqués alors que tous les autres seraient indexés comme "marqués". Cette hypothèse permettrait de justifier le contraste dans des phrases comme :

(17) *Item, la ou il appartient faire grans despens, il despent petit et trop peu et la ou il convenist petit despendre, il fait grans despenses*. (Oresme, *E.A.*, 247)

- avec un adjectif ou un adverbe, *petit* est en "progression" et fournit un cinquième des expressions "intensifieur + adjectif" et un tiers de celles basées sur un adverbe, alors que son utilisation dans la période précédente relevait de l'hapax.

A ce qui précède, il faut rajouter 221 emplois de *petit* adjectif.

Pour expliquer cet état, on doit tenir compte de 2 critères. Le premier est externe et a trait à la forme littéraire : les textes qui intègrent *peu* plus que *petit* sont les textes les moins "formels" (de Beaumanoir - 43 *peu* contre 3 *petit* ; Joinville - 20 *peu* contre 1 *petit)* ou bien les textes scientifiques (Oresme - 25 *petit* contre 174 *peu*). En revanche, les textes très littéraires et les textes archaïsants font un usage extrêmement développé de *petit* : dans *Les Chroniques* de Froissart on note 95 *petit* contre 29 *peu*, dans les *Miracles de Notre Dame par personnages* - 107 *petit* contre 35 *peu.* Au milieu, *Le Mesnagier de Paris* livre 90 *petit* contre 55 *peu.*

Le second critère est interne et agirait a posteriori sur le plan morphosyntaxique : l'augmentation de la fréquence de *petit* poly-catégoriel aurait pu entraîner une confusion syntaxique dans le domaine du quantifieur que la langue aurait corrigée, sans créer un nouveau morphème mais en utilisant *peu.* Celui-ci était disponible et apportait une meilleure différenciation morphosyntaxique, voire phonétique, d'où une monocatégorisation de *petit* et sa limitation au statut adjectival.

6. 1. ***(Un) Petit* + V** : une fois de plus, ce sont des problèmes de position et d'incidence que nous avons voulu suivre. Si l'on ne note pas de changement radical par rapport à la période précédente, les rapports sont modifiés :

6.1.1. On ne trouve pas / plus *(un) petit* en **position topicale**. Ce changement est lié au changement de l'ordre des mots : "Th-V-X" passe à "S-V-O", autrement dit la portée de *petit* est réduite à un seul terme.

6.1.2. Avec **un V à un temps simple,** sa position change : de placé essentiellement avant le verbe, il commence à le suivre. Sur l'ensemble des textes, un énoncé sur quatre note *(un) petit* antéposé au verbe. Ce changement est le signe d'une réanalyse : la postposition confirme l'incidence verbale de *petit* :

(18) *"Dont pensa ung petit le duc de Glocestre, et puis parla et dist : "Trimilien, Trimilien, vos besognes ne sont ne belles ne bonnes,*

et vous avez fait grant folie de vous estre enbattus en ce pays yci, car on ne vous aime que ung petit, si comme on vous le montrera." (Froissart*, Chr.,* 57)

Lorsque le verbe conjugué est un modal suivi d'infinitif, *(un) petit* peut encore occuper toutes les positions mais il est, majoritairement (87 cas attestés sur 147 en tout), entre les deux verbes :

(19) *Mais je n'i puis pas si tos venir, fors ensi que les actions s'i enclinent et ordonnent, et encores je voel un petit parler de ce roi Edouwart d'Engleterre*. (*ibid*., 46)

6.1.3. A l'inverse du constat pour la période précédente, le rapport entre les attestations postposées et antéposées **avec l'impératif** est de 2:1 :

(20) *… or soufrez un petit, se il vos plest, tant que ge aie a ma dame parlé…* (*Mort Artu*, 56)

6.1.4. Lorsque **le V est à un temps composé**, *petit*, comme dans la période précédente, peut occuper toutes les positions :

(21) *… Tantost a la voie se mettent que le chevalier ataint qui a soi meïsme se plaint de la nuit : si comme il a dit, trop lui avoit duré petit*. (*Vergy,* 482)

Car petit en avés apris, si ne vueil plus a vous jouer… (*Berinus,* 43)

Et quant le roy ot un petit pensé… (*ibid,* 301)

L'incidence de *peu* semble mieux fixée. On ne le trouve jamais avant le verbe, il est majoritairement entre l'auxiliaire et le participe :

(22) *J'en ay veü en Nouroegue et Xuedene, et en oultre mer, mais en romain païs en ay je pou veüz*. (Phébus*, L. C.,* 67)

Mais le joenne d'aage ne la puet pas plainement entendre pour ce qu'il a peu veü d'experiences, si est plus tempté de desirs corporels. (Oresme, *E. A.,* 107)

6.2. ***(Un) Petit* + Adverbe**. La contiguïté entre les deux éléments est de rigueur : *un petit apres chelui tans ; un petit apres celui jour, un petit apres l'aventure,* etc. ; une seule exception pour la totalité des textes, chez Froissart :

(23) *Devant minuit un petit, on sonna les tronpettes*. (*Chr.,* 131)

6.3. ***(Un) Petit* + Nom**. Sur l'ensemble des textes de la période, on relève seulement 3 exemples de discontinuité. On pourrait penser que le nombre des textes étudiés et leurs volumes respectifs autorisent ces écarts. Cependant, la période précédente n'en contenait aucun, et il est légitime de se demander s'il n'y a pas lieu de voir ici une tentative d'indiquer une forme "marquée" :

(24) *De gens d'armes petit avez, Et quant doit venir ne savez.* (*Mir. Oton,* 323)

Mectez cuire en eau, et du lart avec pour donner appetit, et mectez percil, sauge coq et ysope, ung petit de vertjus pour aguisier,

et de gingembre bien petit, et saffran pour donner couleur. (*Mesn.,* 207)

Petit en y ot de mors. (Froissart*, Chr*., 195)

En parallèle, *peu* est plus utilisé que *petit* et semble régler mieux son incidence par rapport à l'usage de la période précédente : on passe de 27 cas sans *de* à 17, comme dans :

(25) *Aussi de morue fresche s'aucune partie en demeure pour le soir ou pour l'endemain, faictes en de la charpie et le frisiez a pou beurre*. (*Mesn.,* 238)

6.4. *(Un) Petit* + Adjectif. *Petit* continue à accompagner des participes mais aussi des adjectifs "essentiels" :

(26) *[l'oiselés] qui si apertelés Estoit que point n'estoit vuiseus, Et s'estoit un petit noiseus, Si comme pour li esjoïr, Se se faisoit adés oïr*. (Machaut, *Dit Alerion*, 274)

… et soiés largés et courtois selonc vostre estavoir et alefois un petit hardis d'embatre et de parler. (Froissart, *P.A*, 61)

Ces nouveaux emplois peuvent être interprétés comme des indices indirects de l'évolution du quantifieur-intensifieur. Au fur et à mesure que ces cas augmentent, peu de choses différencient *petit* quantifieur-intensifieur de l'adjectif *petit,* dont les emplois ne vont pas cesser de croître. *Petit* est ici à la limite de son potentiel syntaxique et la langue essaiera de corriger une possible ambiguïté syntaxique en mettant à l'œuvre un processus méta-grammatical visant à établir des distinctions dont le seul référent est la grammaire.

6.5. L'adjectif *petit*. Sur 221 occurrences de l'adjectif *petit*, 130 notent *petit* avec une valeur quantitative et 90 avec une valeur qualitative, soit 59,3% de *petit* quantitatif et 40,7 % de *petit* qualitatif. Ce sont ces emplois qui semblent être à l'origine de la modification du statut de *petit* et expliqueraient la perte de ses capacités de quantifieur-intensifieur. L'augmentation des emplois qualitatifs de l'adjectif, sa propension à caractériser le syntagme, sa "nouvelle" spécialisation, en somme, nécessitent son remplacement dans les emplois de quantifieur-intensifieur exercés jusqu'à présent par un terme différent. Ce remplacement permet de lever l'ambiguïté liée à l'ambivalence morphosyntaxique de *petit*. *Peu* étant le doublet présent, c'est lui qui assurera désormais les emplois de quantifieur-intensifieur.

7. PÉRIODE 3 : 15E - 16E

On note, tout d'abord, une plus grande diversité dans le choix de l'introducteur : le déterminant *un* est désormais relayé par *bien, quelque, aucun*. Voici les détails, en respectant les mêmes "procédures" dans les décomptes :

246 occ. *(UN) PETIT*			**1192 occ. *(UN) PEU***		
Incidence	**Occ.**	%	**Incidence**	**Occ.**	%
+ Verbe	125	50,8%	+ Verbe	327	27,4%
+ Nom	71	28,8%	+ Nom	559	46,8%
+ Adverbe	14	5,7%	+ Adverbe	90	7,5%
+ Adjectif	17	6,9%	+ Adjectif	95	7,9%
Locution	19	7,8%	Locution	121	10,4%

On remarquera la raréfaction des emplois de *(un) petit* : il représente environ un emploi sur cinq (1:5), soit seulement 17,1% des quantifieurs-intensifieurs de basse quantité. Ce recul accréditerait l'idée des emplois désormais "marqués" de *(un) petit*. La lecture horizontale le confirme :

- lorsqu'il s'agit de quantifier un verbe, le rapport est de 1 *petit* contre 2,6 *peu* (27,6% et 72,4%) ;

- lorsqu'il s'agit de quantifier un nom, le rapport est de 1:7,8 (11,2% *petit* et 88,8% *peu*) ;

- lorsqu'il faut intensifier un adverbe, *peu* est environ 6,4 fois plus utilisé que *petit* (13,4% *petit* et 86,6 *peu*) ;

- devant un adjectif, *peu* est environ 5,5 fois plus utilisé que *petit* (15,2% *petit* et 84,8% *peu*) ;

- constituant d'une locution, *peu* est 6,3 fois plus utilisé que *petit* (13,6% *petit* et 86,4% *peu*).

A l'inverse, les emplois de l'adjectif *petit* sont en très nette hausse : 502 contre 221 de la période précédente, soit le double. Cette augmentation s'accompagne, comme pour la période précédente, d'un accroissement des emplois qualitatifs par rapport aux emplois quantitatifs.

Si l'on observe la répartition des quantifieurs-intensifieurs par auteur/texte, on note seulement deux cas utilisant *petit* plus que *peu*. Il s'agit, d'une part, de Christine de Pizan, auteur jeune mais dont la littérarité des œuvres n'est plus à démontrer. Le deuxième cas est le (également) très littéraire *Roman du Comte d'Artois*. A la fin du siècle, chez Commynes, c'est le contraire : 16 *petit* et 286 *peu* (soit, environ 1:18).

7.1. *(Un) Petit* + V. La contrainte de contiguïté liée à l'accroissement du caractère iconique de la langue, que l'on pouvait voir se fixer dans la période précédente, semble moins respectée. Cela arrive surtout avec les auteurs archaïsants, telle Christine de Pizan :

(27) *Son esperance ne fonde sur legiers besongnes ne s'encline a croire parolles petit voir semblables*. (*L. P.*, 109. *Petit* porte sur *s'encline* ? sur *croire* ? sur *semblables* ?)

7.1.1. Lorsque le verbe est à un temps simple : A l'inverse de la période précédente, où l'on notait *petit* après le V, sa position est variable, et, partant, sa capacité à spécifier son incidence verbale diminue :

(28) *un petit le craignist…* (Juvenal, *Loquar,* 349)
Un petit y demourerunt… (*Passion Aut*., 185)

7.1.2. A l'impératif, *petit* est essentiellement postposé, comme dans la période précédente :

(29) *Or pensons un petit a voir dire que ce eust esté a veoir en assemblee de mortelle bataille …* (de Pizan, *L. P.*, 135)

7.1.3. *(Un) Petit* **+ V à un temps composé**. Rappelons que, dans les périodes précédentes, *(un) petit* pouvait occuper toutes les places. Il semble mieux fixé maintenant mais le nombre peu important d'exemples dans les textes de la période ne permet pas de généraliser :

(30) *Noz chevaucheurs avoient ung petit reprins de cueur voyant que les aultres estoient foibles...* (Commynes, *I,* 73)

7.2. *(Un) Petit* + Adverbe. *Petit* est toujours antéposé à l'adverbe.

7.3. *(Un) Petit* + Nom. En comparant avec les périodes précédentes, le phénomène le plus important semble être l'effacement de *de*, perceptible au niveau des combinaisons *(un) petit* + *de* + N. Ainsi, à côté de l'expression *petit de temps*, consacrée désormais par l'usage, l'on note *petit temps :*

(31) *…en petit de temps il convoca ses subjetz, desqueulx il fit mettre en grant point une grant multitude.* (Bagnyon, *H. C.*, 177)
Si revindrent en petit temps moult de gens en ladicte ville (de La Marche, *Mem.,* II, 47)

De même :

(32) *Tout est hors, et tantost ne pourra ce petit de peuple qui est demouré plus vous aider d'argent…* (Juvenal, *Loquar*, 429)
Et, se par lui n'est deffendue, En eulx petite deffendue A, car trop petit peuple sont. (de Pizan, *M.F.*, 218)

(33) *... qui lui vient a petit de profit.* (de Bueil, II, 100)
Et celi regne a petit profit qui naist roy et pas ne le desert. (Foulechat, *Polycraticus*, 81)

Cette fluctuation de *petit*, oscillant entre quantifieur et adjectif, est encore plus significative lorsqu'elle survient chez le même auteur. Ainsi, chez Commynes, *petit de nombre* (III, 151), côtoie, quelques lignes plus bas, *petit nombre* (168).

Les mêmes oppositions peuvent être relevées avec *petit d'espace* > *petit espace*. A ces effacements on pourrait ajouter des cas encore plus éloquents, lorsque le N est un féminin :

(34) *Toutesfois icelluy grant maistre considerant que ledit injuriant estoit personnage de petit estimation ...* (Le Clerc, *I. C. S.*, 278)
Par ma foy, j'ay petit memoyre. (*Sermon fol,* 6)

Ces faits peuvent être interprétés comme une modification du statut en voie d'acquisition et doivent être mis en rapport avec l'évolution de l'adjectif *petit*.

Avec *peu*, les fluctuations sont moins ambiguës et, surtout, moins nombreuses. On relève seulement 5 occ. *peu* + N pour ce vaste "corpus", à l'image de :

(35) *… il y a poy noblesse …* (Commynes, III, 27)

Nous avons peu veoir en poy parolles les douleurs que ont receuz ces deux grands et puissans royaulmes… (Commynes, III, 300)

On aurait, alors, un passage de *petit* invar. + *de* + N var. > *petit* invar. + N var. > *petit* var. + N var. Cette tendance à la généralisation du statut adjectival de *petit*, semble avoir été perçue par les Remarqueurs. Rappelons que le *Dictionnaire* de la Curne expliquait, dans le même ordre, mais dans un sens opposé : *attendre un petit* comme étant l'effacement de *attendre un petit moment* ; *de petit* par l'effacement de *de temps* ; *avoir petit* par l'effacement *d'avoir un petit bien.*

7.4. *(Un) Petit* + Adjectif. La "gamme" d'adjectifs susceptibles d'être quantifiés par *petit* augmente :

(36) *Tout semblent ilz petit sensibles Aux honneurs et serimonies Flateuses dont les gens sont honnies…* (de Pizan, *M. F.*, II, 20)

Ceulx de Douay, qui en ce temps la estoient encores un petit orguilleux… (Commynes, II, 187)

On le note également devant des adjectifs intensifiés :

(37) *... blanches comme la fleur du lis et un petit tressuees de rougeur*. (Bagnyon, *H.C.*, 73)

7.5. L'adjectif *petit*. La panoplie des N abstraits que *petit* accompagne s'élargit encore par rapport à la période précédente. On compte parmi les "nouveautés" : *petit argent, changement, effet, effroy, entendement, esbatement, gain, gouvernement, hurt, pennier* "peine", *peuple, prist, profit saint Andrieux, reconfort, sentiment, style*, *traictié*, *volume,* etc. Exprimé en termes de pourcentages, 41,4% des emplois de *petit* notent la quantité et 59,6% la qualité.

Il faut signaler ici le cas de *petite*, dans lequel nous voyons un continuateur du quantifieur *petit* + N féminin abstrait, qui, nous semble-t-il, traduit une évolution particulière, parallèle à l'évolution de *petit* : lorsque la valeur qualitative de *petite* est dominante, la construction reste telle quelle. C'est le cas de *petite vertu.* En revanche, lorsque le sémantisme quantitatif prévaut, la construction se maintient dans la période étudiée, comme dans (38) mais elle est censée être remplacée ultérieurement par *peu* + *de* + N :

(38) *Maintenant voit-on clairement la petite constance de ton muable courage...* (Chartier, *Q.I.*, 25)

8. CONCLUSION

En considérant les périodes étudiées du 10e au 16e s., on voit progressivement baisser les emplois de *petit* : de *petit* quantifieur au profit de *petit* adjectif et de *petit* quantifieur au profit du quantifieur *peu*. Cette évolution prend son départ sur des bases inégales : *petit* connaît la dérivation *(petitet, petitece, petitement*, etc.), alors que *peu* non. Elle se fait sous l'action conjointe de plusieurs phénomènes : augmentation et stabilisation des emplois de *peu* (il fixe mieux son incidence, alors que *petit* "se relâche", en particulier lorsqu'il s'agit de quantifier un N ou un V ; *peu* permet de désambiguïser des constructions avec un adverbe ou un adjectif) ; modification sémantique de *petit* adjectif, du quantitatif au qualitatif / argumentatif. Du moment où entrent en compte des référents grammaticaux (distinction adjectif / adverbe) et une modification sémantique, on pourrait évoquer une grammaticalisation de "second niveau". De toute évidence, l'évolution des quantifieurs de faible quantité suit un trajet inverse à celui des quantifieurs de grande quantité : *moult* est remplacé par deux termes[22], alors que *petit*, terme polyvalent, est remplacé par un autre terme polyvalent : *peu*. Si le "programme" de cette évolution se maintient, on pourrait s'attendre à une baisse encore plus significative des emplois de *petit* quantifieur-intensifieur dans les périodes suivantes. Dans ce sens, les "exhortations" des Remarqueurs à utiliser le quantifieur *petit* accréditent un usage déjà obsolète.

S'agissant d'une perte d'une partie du potentiel morphosyntaxique et d'une recatégorisation, le terme de réanalyse semble convenir parfaitement pour décrire l'évolution de *petit*.

La présente étude est loin d'être close. Restent à étudier, en vrac : les périodes subséquentes ; les rapports de *petit* et *peu* avec *grand* et *trop* ; à approfondir l'étude sémantique de *petit* en tant qu'illustration de l'imbrication entre quantité et qualité ; à reformuler certains constats et préciser la chronologie de tous les adjectifs en fonction dite adverbiale. Sans oublier que toutes ces données pourraient alimenter un cadre beaucoup plus large et ambitieux[23], celui des langues romanes et celui de la typologie des langues en général.

BIBLIOGRAPHIE

ALLIÈRES J. (2001), *Manuel de Linguistique romane*, Paris, Champion.

BURIDANT C. (à paraître), "Grammaticalisation et caractérisation en français : esquisse d'approche typologique en perspective romane".

DENSUSIANU O. (1901-1938), *Histoire de la langue roumaine, (Istoria limbii romîne),* Paris-Bucuresti, Ernest Leroux.

GARCIA DE DIEGO V. (1970), *Gramática histórica española*, Madrid, Gredos.

LAPESA MELGAR R. (1997), *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos.

22 Cf. Marchello-Nizia (2000, 3).

23 Cf. Buridant (à paraître).

MARCHELLO-NIZIA C. (2000), “Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup, moult* et *tres* en moyen français”, *L'information grammaticale*, 87, 3-9.

MARCHELLO-NIZIA C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 137-179.

MIGLIORINI B. (2001), *Storia della lingua italiana*, Milano, Bompiani.

NUNES J.J. (1960), *Compêndio de gramática histórica portuguesa*, Lisboa, A.M.Teixeira.

OBENAUER H.-G. (1983), “Une quantification non-canonique : la "quantification à distance"”, *Langue française* 58, 66-88.

ROHLFS G. (1956-1961), *Vocabulario dei dialetti salentini*, 2 vol., München, C.H.Beck'schen Verlagsbuchhandlung.

VÄÄNÄNEN V. (1981), *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck, 3ème éd. rev. et augmentée.